

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 96.092

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 2 Décembre à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

22 Novembre 1996

DATE D'AFFICHAGE

22 Novembre 1996

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC et SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. BUJARD par M. GAVEN
M. HUGENDBLER par M. DONZIER
M. SABATHIER par M. le Maire
M. QUENTIN par M. BOURGEOIS

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 29
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Travaux scolaires du premier degré - Programme de travaux :
demande de subvention

VOTE : UNANIMITE

Par lettre en date du 9 juillet 1996, Monsieur le Président du Conseil Général a demandé le détail des opérations susceptibles d'être réalisées au cours de l'année 1997 dans les locaux scolaires du premier degré de la Ville de ROYAN.

A cet effet, les services techniques ont établi un programme de travaux pour un montant de 580 000 Frs TTC, réparti comme suit :

I - TRAVAUX DE SECURITE : mise aux normes des installations suite aux visites de sécurité

1) Groupe scolaire Maine Geoffroy

- chaufferie : alimentation fuel et travaux liés à la sécurité (raccord pompiers, ventilation) 20 000 Frs
- chaufferie de l'ancienne salle d'informatique : suppression de l'ancienne chaudière et raccordement au réseau général 15 000 Frs

2) Groupe scolaire Jules Ferry

- accès chaufferie : cloisonnement coupe-feu
- local annexe d'entretien : cloisonnement coupe-feu
- école maternelle : mise en place alarme type 4 70 000 Frs

3) Groupe scolaire Louis Bouchet

- chaufferie : porte coupe-feu et cloisonnement coupe-feu 20 000 Frs

TOTAL I..... 125 000 Frs

II - TRAVAUX DE RENOVATION DES BATIMENTS

4) Groupe scolaire Maine Geoffroy

- remplacement des menuiseries extérieures défectueuses des salles de classe (2ème tranche) 45 000 Frs

5) Groupe scolaire Jules Ferry

- remplacement des menuiseries extérieures défectueuses des salles de classe (1ère tranche) 25 000 Frs

6) Groupe scolaire l'Yeuse

- remplacement de menuiseries extérieures
défectueuses et travaux de toiture autour
du patio de l'école maternelle 42 000 Frs
- mise en place d'aérothermes dans salle de jeux 33 000 Frs

7) Groupe scolaire Louis Bouchet

- réfection de toiture des salles gymnastique
et préau 60 000 Frs

TOTAL II..... 205 000 Frs

III - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES des équipements et matériels des écoles

- acquisition de matériels sportifs en remplacement
des matériels qui ne répondent plus aux normes (buts
hand-ball, panneaux de basket...)
- TOTAL III..... 100 000 Frs

IV - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES des jeux de cour des écoles

- réhabilitation des jeux actuels : ouvrages de
serrurerie, fondations, menuiserie, peinture
(2ème tranche)
- TOTAL IV..... 150 000 Frs

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur le programme énuméré ci-dessus et de solliciter le Conseil Général pour l'obtention des subventions correspondantes au taux le plus élevé.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 9 juillet 1996,
- VU l'avis favorable émis par la commission des Affaires

Scolaires réunie le 3 octobre 1996,

- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le programme de travaux à réaliser dans les locaux scolaires du premier degré, au titre de l'exercice 1997 pour un montant de 580 000 Frs TTC,

- de solliciter du Conseil Général les subventions correspondantes au taux le plus élevé pour la réalisation du programme,

- de financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget pour l'exercice 1997.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 Décembre 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS